

Réunion

ARS / Fédérations du sanitaire et du Médico-Social /

Point de situation COVID-19

Au 7 mai 2020- 10 h

Liste des présents (sous réserve d'erreur de retranscription)

Pour l'ARS :

- Astrid LESBROS-ALQUIER, Directrice déléguée Pilotage de l'offre médico-sociale
- Raphaël GLABI, Directeur de l'Autonomie

Pour les fédérations :

- URIOPSS : Laure CHAREYRE, directrice - Vanessa MAISONROUGE, conseillère technique PA/PH
- SYNERPA : Thierry HAAS, Jean-Luc FRESEL
- FHF : Sylvie MOREL, M. MARTINEZ,
- UNCCAS/CCAS Clermont-Ferrand : Philippe BERGE
- FEHAP : Yvan RAUCROY, Christine METENIER, Laure MONTAGNON, Aude BOCQUET, Paul RIGATTO
- NEXEM et ADAPEI 63- 69-42 : Olivier FABIANI, Jean-Pierre ROUILLON, Bruno FONLUPT
- UNA : Georges COLLAY, Marc DUPONT

1. Dotations masques

Augmentation importante cette semaine de la dotation régionale : **+ 37 % soit plus de 2 millions.**

L'ARS a donc procédé à une augmentation des dotations par place en ciblant notamment les structures du handicap qui doivent réouvrir.

En EHPAD, nous sommes à environ 10 masques/place/semaine.

L'ARS a également augmenté la dotation des conseils départementaux par rapport à la remontée progressive d'activité des SAAD : **+ 100 000 masques cette semaine.**

Un certain nombre de professionnels reprenant leur activité libérale pourront également se servir en officine : orthophoniste, ergothérapeutes...

NEXEM :

- Jusqu'à quand ce système de dotations va-t-il fonctionner ?
 - o *Aucune visibilité sur la durée d'approvisionnement sur le stock de l'Etat. Certains organismes gestionnaires complètent cette dotation en achetant des stocks sur le marché privé.*

UNA :

- Sur le volume de dotations dévolues aux conseils départementaux, demande de communication de la répartition des dotations.
 - o *Communication à venir de la répartition du stock régional entre GHT et conseils départementaux.*

2. Opérations de dépistage

Les volumes d'établissements dépistés augmentent et à ce jour :

- 456 structures ont été dépistées soit 11 585 résidents testés dont 19 à 20 % de positifs.
- 14 476 professionnels testés et 1 005 sont positifs

Les taux de positivité restent les mêmes que la semaine dernière.

Les opérations se poursuivent pour tester le plus largement possible même dans les départements où il n'y a pas de cas déclaré.

FHF :

- Les établissements où il n'y a pas de cas sont testés. Que faire si un cas est confirmé ?
 - o *Pas de doctrine, cela dépend de l'état de santé de la personne.*

SYNERPA :

- A été remonté un refus de test alors que l'établissement avait signalé un cas positif
 - o *Un volume d'établissements peut être testé par semaine. Si le nombre maximal d'établissements pouvant être testés a été atteint, les autres établissements à tester sont programmés la semaine suivante. **Ne sont prélevées que les quantités pouvant être analysées par les plateaux techniques.***

M. Glabi demande un retour sur les professionnels testés : parmi les professionnels testés positifs, comment les structures s'organisent ?

- Retour 1 : dans cet EHPAD, 22 professionnels testés positifs soit 50 % de l'effectif. Actuellement, les personnes testées positives sont en arrêt maladie et restent chez elles pour 14 jours. Elles ne reviennent travailler qu'après avis du médecin du travail.

- Retour 2 : un EHPAD a fait tester tout son personnel mais 2 personnes testées positives ne se sont pas fait connaître auprès de la direction et ont continué à travailler. La direction n'a donc pas pu mettre en œuvre de mesures ne sachant pas quels étaient les personnels concernés. Se pose donc la question du secret médical et du risque encouru par les résidents et les autres professionnels. Cette question est également posée dans les services à domicile.

- Retour 3 : Il est signalé que certains médecins ne procèdent pas à un arrêt maladie pour des salariés testés positifs mais asymptomatiques.

3. Orientations sur le secteur du handicap

La doctrine nationale concernant la reprise d'activité a été communiquée en début de semaine :

- ESAT et reprise de l'activité des travailleurs. A noter que les activités de restauration/hôtellerie restent suspendues

- Réouverture des ESMS. Sont ciblés les ESMS enfants et adultes en externat à compter du 11 mai. Le libre choix est laissé aux familles.

Il est demandé aux ESMS de procéder à une évaluation globale des personnes et d'élaborer un plan de reprise d'activité avec une communication aux DD le 8 mai pour une réouverture au 11. Il est demandé une consultation du CVS.

Le national a confirmé que cette réouverture progressive induisait la réouverture des internats de semaine (en attente de consignes). Le plan de relance est donc progressif et encadré.

Pas d'obligation de test pour la reprise d'activité pour les usagers et professionnels.

NEXEM

- Sur la question des ESAT, certains TH souhaitent savoir si leur salaire est maintenu lorsqu'ils ne souhaiteraient pas revenir travailler ?
- La réouverture des internats de semaine sur le secteur de l'enfance et le possible retour à domicile le week-end induit-elle la même possibilité pour le secteur adultes ?
 - o *En attente d'un retour*
- A noter que les retours de week-end risquent de faire rentrer des personnes asymptomatiques qui pourraient contaminer d'autres usagers fragiles confinés.

FEHAP

- La cohabitation entre un internat et un semi internat n'est pas toujours possible. faire de l'accueil d'internat semble le plus sécurisant et il serait peut-être plus prudent de commencer par de l'internat de semaine et d'aller progressivement vers de l'externat.
- Sur le retour des stagiaires vivant à plus de 100 km d'un CRP?
 - o *Des précisions doivent être définies par le ministre ce jour.*

Les organismes gestionnaires doivent faire parvenir à l'ARS leurs orientations sur la reprise d'activité. L'ARS doit préparer un plan de sortie du confinement par secteur et territoire dans les prochains jours.

URIOPSS

- Est-ce que la réouverture des externats est soumise à une autorisation comme l'indique une consigne de l'ARS ARA ce qui n'est pas forcément pratiqué dans les autres ARS ?
 - o *Non l'ARS ARA ne demande pas d'autorisation légale. Les organismes gestionnaires demeurent responsables de la décision d'ouverture. L'ARS reste à disposition pour accompagner les structures sur l'analyse des risques.*

FEHAP :

- Qu'en est-il de la réouverture des accueils de jour en EHPAD ?
 - o *Pour le moment, pas d'ouverture prévue. En cours de discussion avec la DGCS.*

4. Protocole d'admission-réadmission en EHPAD

En collaboration avec des directions d'EHPAD, la FHF a mené une réflexion sur un protocole de sortie d'hospitalisation ou d'admission en période de crise sanitaire. Ce protocole se base sur la visite de pré-admission qui peut se faire à distance ou sur place avec des mesures de protection individuelle.

M. Glabi souligne que le test à l'entrée s'organise avec le médecin traitant et médecin coordonnateur afin de permettre d'assurer la sécurité sanitaire de la structure.

Ce document sera partagé et pourra être complété.

5. Questions diverses/remarques :

- Plusieurs ARS ont signalé les pratiques de l'inspection du travail. Le secteur affaires sociales/santé se proposait de remettre à la direction générale du travail des informations concernant les contraintes auxquelles sont confrontés les ESMS.
- Sur la reprise des négociations CPOM, ce n'est pas la priorité de l'ARS pour l'heure.
- Les ARS sont mobilisées sur le *contact tracing* qui doit se mettre en place à partir du 11/5
- Quid de l'accueil des enfants des professionnels à l'école ? il semble que les enfants des professionnels seront accueillis à temps plein.
- Quid du retour des professionnels extérieurs non médicaux en structures (coiffeurs par exemple) ?
 - o *Chaque structure organise et priorise les interventions. L'ARS n'a pas de position mais va en échanger.*
- Quid du retour des stagiaires IFSI/IFAS en établissement qui ne pourrait les accueillir?
 - o *Pas de réponse*
- Certains médecins libéraux facturent leur visite à 50 euros.
 - o *Il convient de leur opposer l'instruction nationale validée par la CNAM qui encadre le barème de rémunération.*

PROCHAINE REUNION VENDREDI 15 MAI